

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Prolongation du moratoire sur les OGM (lv. pa. 24.443)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Ziehli, Karel

Citations préféré

Ziehli, Karel 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Prolongation du moratoire sur les OGM (lv. pa. 24.443), 2024 - 2025*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 04.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Agriculture	1
Production végétale	1

Abréviations

WBK-SR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
GVO	gentechnisch veränderter Organismus
WBK-NR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats

CSEC-CE	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
OGM	Organisme génétiquement modifié
CSEC-CN	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

Chronique générale

Economie

Agriculture

Production végétale

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 09.06.2024
KAREL ZIEHLI

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (**CSEC-CN**) a déposé une **initiative parlementaire** afin de **prolonger le moratoire sur les OGM**, qui expirerait sinon fin 2025. Si la CSEC-CN a décidé d'agir ainsi, c'est parce que le Conseil fédéral a annoncé ne pas être prêt à régler la question des nouvelles techniques génomiques avant 2026. La prolongation du moratoire jusqu'en 2027 s'impose donc aux yeux d'une majorité de la commission (17 voix contre 6 et 1 abstention), afin de garantir une sécurité juridique à cet égard.

Un mois plus tard, la commission sœur du Conseil des États a décidé d'apporter son soutien au texte (par 11 voix contre 1), redoutant un vide juridique. La CSEC-CN est ainsi chargée de **préparer un projet de loi**.¹

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 14.11.2024
KAREL ZIEHLI

La CSEC-CN a examiné le **projet d'acte qui permettra de prolonger le moratoire sur les OGM**. Il a été adopté par 24 voix contre 1. Le projet d'acte ainsi que le rapport explicatif seront transmis dans les prochaines semaines aux membres du Conseil national qui seront amenés à se prononcer en premier sur cette prolongation de deux années.²

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 21.02.2025
KAREL ZIEHLI

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (**CSEC-CN**) a décidé, par 18 voix contre 5 et 2 abstentions, d'adapter légèrement son **projet d'acte**, à la suite de la prise de position du Conseil fédéral. Ainsi, le **moratoire sur les OGM devrait être prolongé jusqu'en 2030** et non plus jusqu'en 2027, comme initialement prévu. Cela permettra au Conseil fédéral et au Parlement d'étudier de manière approfondie une loi spécifique sur les nouvelles techniques génétiques, sur laquelle l'exécutif planche actuellement. Une minorité de la commission souhaite faire une distinction dans l'extension du moratoire entre les OGM qui impliquent l'introduction de matériel génétique externe (appelé aussi transgéniques; jusqu'en 2030) et les techniques qui n'en introduisent pas (jusqu'en 2027). Le projet d'acte sera traité par le Conseil national lors de la session de printemps 2025.³

1) Communiqué de presse CSEC-CE du 15.10.24; Communiqué de presse CSEC-CN du 6.9.24; Lib, 7.9.24

2) Communiqué de presse de la CSEC-CN du 14.11.24

3) Communiqué de presse CSEC-CN du 21.2.25